



ASSOCIATION SPORTIVE

ADHESION 2020 - 2021



L'Association Sportive (AS) du Lycée Professionnel Marcel Mézen vous propose des activités physiques et sportives les lundis, mardis et jeudis soirs, ainsi que le mercredi après-midi.

L'AS est un moyen pour les lycéens de pratiquer un ou plusieurs sports en loisir (pour se détendre, se dépenser, s'entraîner pour les examens), ou en compétition pour défendre les couleurs du lycée dans le département et plus loin encore !

Voici les créneaux et activités proposés :

- Lundi (17h15 - 19h15) : Escalade.
- Mardi (17h15 - 18h45) : Musculation, Futsal.
- Mercredi (13h15 - 15h30) : Badminton, musculation, sports collectifs, (pétanque).
- Jeudi (17h15 - 18h45) : Sports collectifs et lutte.

Les compétitions inter-établissements se déroulent le mercredi après-midi. Un calendrier sera par ailleurs affiché au sein de l'établissement. Certaines compétitions internes à l'établissement se déroulent le soir et sont l'occasion de rencontres élèves / professeurs !

J'adhère pour la somme de 22 euros aux différentes activités pour l'année 2020/2021.

(Vous avez la possibilité de régler l'adhésion avec la carte « Atouts Normandie- bon loisirs », par chèque à l'ordre de «AS lycée Mezen », ou en espèce).

L'Association Sportive du Lycée Professionnel Mézen a souscrit un contrat d'assurance auprès de la MAIF. Cependant, chaque licencié peut souscrire des garanties complémentaires IA sports+ à la MAIF. Les documents sont consultables et téléchargeables sur OPUSS.UNSS.ORG (les garanties générales et complémentaires).

« J'ai pris connaissances des garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS ».

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e).....représentant légal de l'enfant..... né(e) le l'autorise à pratiquer les activités physiques et sportives proposées par le Lycée Professionnel Marcel Mézen. Elles peuvent avoir lieu dans le gymnase du lycée ou à l'extérieur de l'établissement.

Signature du représentant légal de l'élève :

Signature de l'élève :

Association Sportive : Lycée Mezen d'Alençon

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

père, mère, tuteur, représentant légal (1)

Téléphone en cas d'urgence ou d'informations :

autorise l'élève :

Nom Prénom

Né(e) le : Classe :

à participer aux activités de l'association sportive du Lycée Marcel MEZEN d'Alençon :

.....

- **Autorise** le professeur responsable ou l'accompagnateur, à faire pratiquer en cas d'urgence, une intervention médicale ou chirurgicale en cas de nécessité. (2)

- **Je suis informé** que cet élève est assuré (contrat collectif) par l'association sportive de l'établissement et que je peux contracter une assurance complémentaire individuelle accident (IA Sport +). Prendre contact avec les professeurs d'EPS.

- **Je dois régler le coût de la licence : 22 €**, et fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive en compétition, pour les activités : rugby et boxe.

- **J'autorise gracieusement** l'AS et l'UNSS (2)

1/ à **prendre des images filmées ou des photos** lors des manifestations UNSS du département.

2/ à **les exploiter librement** dans le cadre de ses missions habituelles (Communication presse, site de l'AS ou de l'établissement, page Facebook...).

- **L'AS et les instances de l'UNSS s'engagent, à respecter le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD)** et à ne pas divulguer les informations recueillies lors de l'inscription. Dans ce cadre, j'autorise les personnes en charge de la demande de licence à l'UNSS à renseigner les rubriques suivantes :

Nom, Prénom, sexe, adresse mail, N° de téléphone, niveau de certification de jeune officiel et situation de handicap (cas échéant).

Fait à le :

Signature :

(1) Rayer la mention inutile

(2) Rayer en cas de refus d'autorisation